Erratum – Atlas sur la gestion des déchets et l'atténuation du changement climatique, *publication du PFD*

8 novembre 2026

Erratum :

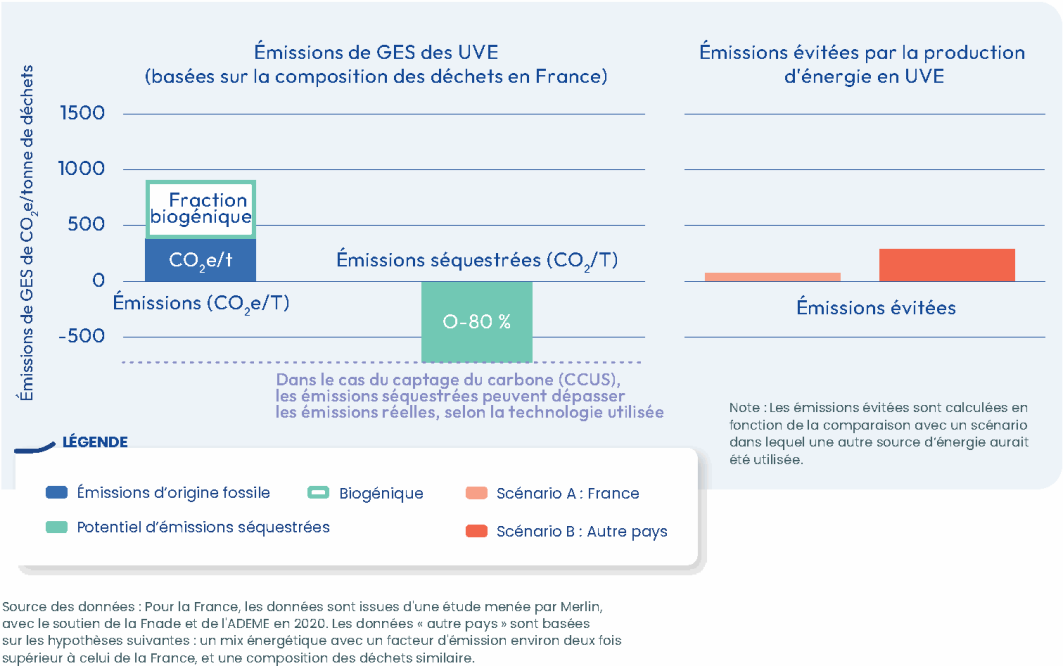
Cet erratum corrige une erreur de calcul dans la FIGURE 12 de l'*Atlas sur la gestion des déchets et l'atténuation du changement climatique* (ci-après, « l'Atlas »). Cette publication du Partenariat Français des Déchets (PFD) appelle à une meilleure intégration de la gestion des déchets dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays, et présente les principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur.

La FIGURE 12 (page 42), « *Aperçu du potentiel de contribution des Unités de valorisation énergétique à la réduction des émissions de GES* », compare les émissions de GES des Unités de valorisation énergétique (UVE), sur la base de la composition des déchets en France, aux émissions évitées lorsque l'énergie qu'elles produisent remplace une autre source d'énergie. Dans la version précédente de l'Atlas, une erreur de calcul conduisait à surestimer ces émissions évitées : la figure indiquait environ 580 $kgCO_2e$ par tonne de déchets pour le scénario A (France) et environ 1 200 $kgCO_2e$ par tonne pour le scénario B (autre pays), soit davantage que les émissions directes des UVE. Le texte associé en concluait que les émissions évitées dépassaient les émissions réelles de ces installations.

Après correction, les émissions évitées s'élèvent à environ 70 $kgCO_2e$ par tonne de déchets pour le scénario A (France) et à environ 290 $kgCO_2e$ par tonne pour le scénario B (autre pays). Elles restent donc inférieures aux émissions directes des UVE. Les émissions des UVE elles-mêmes, ainsi que le potentiel d'émissions séquestrées grâce au captage du carbone (CCUS), sont inchangés.

La version de novembre 2026 de l'Atlas intègre la FIGURE 12 corrigée, reproduite ci-après, et le texte de la page 42 a été modifié en conséquence : « *Cependant, ces installations produisent une énergie dont les émissions évitées sont significatives (voir FIGURE 12), en remplaçant une énergie qui aurait autrement été produite à partir de combustibles fossiles.* » La source des données pour la France a également été précisée : une étude menée par Merlin, avec le soutien de la Fnade et de l'ADEME en 2020.

Avec toutes nos excuses pour cette erreur,
Bien cordialement,
L'équipe du PFD



Source des données : Pour la France, les données sont issues d'une étude menée par Merlin, avec le soutien de la Fnade et de l'ADEME en 2020. Les données « autre pays » sont basées sur les hypothèses suivantes : un mix énergétique avec un facteur d'émission environ deux fois supérieur à celui de la France, et une composition des déchets similaire.

FIGURE 12 corrigée – *Aperçu du potentiel de contribution des Unités de valorisation énergétique à la réduction des émissions de GES*